

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 NOVEMBRE 2012
(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil communautaire s'est réuni le 27 novembre 2012 à 18 H 30 dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de Gérard DELAFONT, sur convocation adressée le 20 novembre 2012

27 conseillers étaient présents

Etaient invités à la réunion sans voix délibérative les maires des communes de Colondannes, Le Bourg d'Hem et La Celle Dunoise ainsi que le Président de l'Office de Tourisme du Pays Dunois

M. Daniel Forest a été élu secrétaire de séance.

Le Président met au vote le procès verbal de la séance du 10 octobre 2012. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il passe à l'ordre du jour.

Le président ouvre la séance en accueillant les maires des communes entrantes au 1^{er} Janvier 2013 et les remercie d'avoir bien voulu accepter son invitation pour ce dernier conseil communautaire de l'année 2012. Il leur précise qu'il faudra durant le mois de décembre, voir début janvier, qu'ils élisent 2 conseillers communautaires titulaires et 2 suppléants. Leur installation se fera dans la 1^{ère} quinzaine de janvier 2013

Puis il évoque avec regret le départ de M. Vangaeveren, trésorier, tout en le félicitant pour sa promotion méritée. Il le remercie pour ses conseils et son assiduité aux réunions durant ses 4 années de fonction, et l'invite à présenter l'analyse financière qu'il vient de terminer, portant sur les années 2008-2011.

Celle-ci fait ressortir une situation financière satisfaisante qui se caractérise à la fois par une bonne capacité à dégager de l'autofinancement et des marges de manœuvres importantes en matière d'endettement et de fiscalité (taux inférieurs à ceux pratiqués dans le département). Le document sera transmis dans toutes les mairies

Information sur les décisions prises par délégation

Le président informe l'assemblée qu'il a signé le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de transformation de l'usine La Palestel en salles d'activités culturelles, sportives et de loisirs avec le cabinet AAA GALLERAND/RIBEAUDEAU de Guéret.

Domaine Tourisme

Regroupement de l'OT du Pays Dunois et de l'OT des 3 Lacs

Le Président rappelle que 2 communes adhérentes à l'OT des 3 Lacs rejoignent le périmètre de la CC au 1^{er} janvier.

Il présente le contexte et notamment la place de la communauté de communes vis-à-vis de l'Office de Tourisme (code du tourisme art. L134-1 à 5). Le statut juridique et les modalités d'organisation de l'office de tourisme sont déterminés par le conseil communautaire. Ce dernier définit les missions et l'office de tourisme est tenu de lui soumettre son rapport financier annuel.

Il souligne que le travail mené conjointement entre la communauté de communes, l'OT du Pays Dunois et l'OT des 3 Lacs depuis près d'un an a été réalisé dans une optique de regroupement et non d'absorption, les compétences de l'entité des 3 Lacs venant compléter les missions confiées à l'OT du territoire du Pays Dunois. De fait, l'office de tourisme, qu'il suggère de dénommer provisoirement « Pays Dunois – 3 Lacs », doit évoluer ; il propose au conseil les nouvelles orientations à prévoir: reprise du personnel de l'OT (2 agents en contrat aidé), modification des statuts, politique stratégique... pour aboutir à la signature de la nouvelle convention d'objectifs.

Le conseil à l'unanimité valide les orientations présentées.

Le projet de convention prenant en compte les orientations validées sera rédigé et présenté lors du prochain conseil en janvier 2013.

SM Ruines de Crozant : travaux supplémentaires

Le Syndicat Mixte pour la sauvegarde et la valorisation des ruines de la citadelle de Crozant a validé 2 avenants pour travaux complémentaires (stabilisation et cristallisation de la tour en fer à cheval : fouilles archéologiques préventives et maçonnerie). Ce surcoût nécessite un complément financier des trois partenaires Le conseil communautaire, à l'unanimité accepte de participer aux frais de ce surcoût à hauteur de 1800 € (soit 30 % du coût).

Domaine Jeunesse/Sport/Culture

La Palestel :

Par délibération en date du 14 septembre 2011, le conseil communautaire a décidé de changer la destination de l'usine « La Palestel » dans l'objectif d'utiliser cet espace pour des activités culturelles, sportives et de loisirs et de le mettre à disposition des associations du Pays Dunois. Ce projet apporte, en créant de nouvelles salles d'activités, une réponse aux besoins actuels du territoire et notamment des associations.

L'aménagement nécessite des travaux importants pour répondre aux normes ERP (établissement recevant du public). Le conseil adopte un plan de financement de 172 000 € HT avec un subventionnement possible de 48.70 % (DETR 68 960 € - Département : 15 000 €). Le dossier sera présenté aux financeurs.

Demande de subvention de l'ESDN pour des buts avec filets

Laurent Daulny, Vice président en charge du secteur Jeunesse/Sport/Culture présente la demande d'aide financière de l'entente sportive Dun/Naillat pour l'acquisition de jeux de but avec filets relevables pour les seniors et d'autres jeux de buts, certains mobiles, destinés à l'école de foot. Le plan de financement présenté fait ressortir un besoin de 2 000 € sur un budget de près de 6 000 € TTC. Le Vice Président propose de donner une suite favorable à cette demande, compte tenu du nombre important d'enfants adhérant au club.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil communautaire accepte de verser à l'ESDN une subvention de 2 000 € pour financer l'acquisition des jeux de but.

Domaine Economique

Parc d'activités de Chabannes :

Le Président indique que l'étude d'aménagement du Parc d'activités de Chabannes en est au stade « Projet », chiffré, pour l'aménagement de la voirie, des réseaux et d'une première tranche de 10 lots, à 935 107 € HT.

Il précise que 5 entreprises ont présenté des lettres d'intention d'installation. Il rappelle que 5 autres entreprises ont acheté un terrain en dehors du parc à cause du délai d'attente trop important.

Le début des travaux est prévu pour septembre 2013. Le Président rappelle que le but de ce parc n'est pas de vider le centre bourg de Dun le Palestel mais d'accueillir des entreprises artisanales et commerciales dans de bonnes conditions. A cette fin, le règlement de la zone d'activités prévoira de ne pas implanter de commerces de 1^{ère} nécessité.

Après avoir contacté les différents financeurs (Etat, Région, Département), un plan de financement a été établi. Le Président précise que le Conseil Régional peut subventionner une partie des travaux d'aménagement à condition que la Communauté de Communes réalise une charte environnementale et sociale pour le Parc.

Le Président propose le plan de financement prévisionnel qui fait apparaître un autofinancement total de 406 545,29 € HT soit 41.69 % du coût total du projet.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, valide le projet d'aménagement, décide de faire réaliser

une charte environnementale et sociale, autorise le Président à consulter des cabinets d'études pour réaliser la Charte, adopte le plan de financement proposé et autorise le Président à signer les demandes de subventions auprès des partenaires.

Schéma d'aménagement numérique Etat/Région/Département :

Gérard Delafont explique qu'il a participé à une réunion de présentation du Schéma d'aménagement numérique Etat/Région/Département/ organisée par l'Association des Maires de France. L'objectif de ce schéma est de définir la politique d'aménagement numérique à moyen et long terme. Porté par Dorsal, il a été copiloté par l'Etat et la Région.

Pour la Creuse 2 EPCI seront retenus comme « pilotes ».

Le Président insiste sur l'importance de cet aménagement, trop de zones étant encore mal desservies sur le Pays Dunois, situation défavorable au développement des entreprises. Aussi, il propose d'envisager de prendre la compétence « Aménagement numérique » et de constituer un groupe de travail pour l'élaboration d'un dossier en vue de répondre à l'appel à projet dès le mois de janvier, lorsque les communes entrantes auront voix délibératives.

Lettre proposition de ERDF : présentation projet d'enfouissement de lignes moyenne tension 2013 - 2015

Le Président informe le conseil qu'ERDF a le projet d'enfouir 43 km de ligne moyenne tension entre 2013 et 2014. Les travaux s'effectueront sur les communes de Crozant, La Chapelle Baloue, Sagnat, Maison Feyne et Lafat. Un autre projet d'enfouissement de 25 km est à l'étude sur La Celle Dunoise, St Sulpice le Dunois et pourrait avoir lieu en 2015/2016. Il pourrait être envisagé de profiter de la réalisation de ces tranchées pour y insérer un fourreau pour la fibre optique. ERDF propose d'organiser prochainement une réunion d'informations dans le cadre de la Comcom.

Domaine financier

Décisions modificatives au budget

Quelques modifications sont apportées aux crédits ouverts au budget primitif (par virement et ouverture de crédits supplémentaires en dépense et recettes)

Avance sur cotisation 2013 au Pays Ouest Creuse

Le conseil accepte de verser au POC, une avance sur la cotisation 2013 (à hauteur maximale de la cotisation 2012) afin de lui éviter de tirer sur une ligne de trésorerie.

Autorisation d'engager les dépenses d'investissement avant vote budget

Le conseil autorise le Président à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite du ¼ des crédits ouverts en 2012.

Domaine Personnel

Médecine préventive

Le conseil décide d'adhérer, pour le personnel de la collectivité, au service de médecine préventive proposé par le Centre de Gestion de la FPT de la Creuse.

Domaine Mobilité

Reconduite de l'opération Bourse au Permis de Conduire

L'ECF, école de conduite avec laquelle la comcom a signé une convention pour la formation des boursiers, a présenté une augmentation inacceptable. Le conseil décide de surseoir à la décision de reconduction afin de renégocier au préalable le tarif avec ECF.

Questions diverses

1. Règlement à prévoir pour l'instruction des demandes de fonds de concours des communes :
Sur proposition du Président, une commission est constituée pour élaborer un règlement d'attribution de fonds de concours aux communes.

2. Lettre DASDEN : inventaire des risques école sous la responsabilité unique du directeur d'école : Le Président invite les maires à réagir et à contester la démarche.

3. Refondation de l'école, domaine activités périscolaires :
Gérard Delafont propose qu'une concertation soit menée au niveau intercommunal, concernant le temps périscolaire qui sera dégagé par la semaine de 4.5 jours, soit 3 h/semaine.

4. TEOM Méasnes :
M. le Maire de Méasnes soulève la question du taux de TEOM sur sa commune, suite à la modification de l'organisation de la collecte à compter du 1^{er} janvier 2013 (collecte en porte à porte sur l'ensemble de la commune toutes les quinzaines au lieu de toutes les semaines)

Il lui est rappelé qu'il est impossible de déterminer le taux avant d'avoir connaissance des bases 2013 et de la somme appelée par le SIERS mais que lors des réunions de concertation SIERS/Commune/Comcom, il a été convenu que le taux se rapprocherait de celui des autres communes, marquant toutefois, la différence de niveau de service.